

## Mesure et évaluation en éducation



# La relation entre la théorie et la pratique en évaluation de programme : dialogue ET monologue

Sylvain Houle

Volume 29, numéro 3, 2006

La relation entre la théorie et la pratique en évaluation de programme : dialogue ET monologue

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1086390ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1086390ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

ADMEE-Canada - Université Laval

ISSN

0823-3993 (imprimé)

2368-2000 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Houle, S. (2006). La relation entre la théorie et la pratique en évaluation de programme : dialogue ET monologue. *Mesure et évaluation en éducation*, 29(3), 1–3. <https://doi.org/10.7202/1086390ar>

Tous droits réservés © ADMEE-Canada - Université Laval, 2006

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**érudit**

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## La relation entre la théorie et la pratique en évaluation de programme : dialogue ET monologue

À l'origine, ce numéro spécial de la revue consacré à l'évaluation de programme a été conçu dans le but de permettre à certains auteurs de faire le point sur leurs travaux et leurs réflexions concernant le développement de conceptions théoriques visant à comprendre et à encadrer les pratiques évaluatives.

Plusieurs préoccupations ont motivé cette orientation. D'une part, si l'évaluation de programme continue de jouir d'une grande popularité, il n'en demeure pas moins qu'elle fait l'objet de constantes remises en question quant à sa capacité à répondre adéquatement à sa fonction première, à savoir, générer des jugements appuyés sur un argumentaire solide concernant les programmes à l'étude. Il semblerait que la prolifération de publications dans le domaine, qui traitent cependant surtout de l'instrumentation, ainsi que les diverses activités de formation n'ont pas réussi à corriger la situation. Une autre préoccupation, de nature plus académique, réside dans le fait que le débat concernant le statut de l'évaluation de programme n'obtient pas encore un consensus chez les différents auteurs : doit-elle ou non être considérée comme une discipline, ou même une discipline en devenir? Pour Dubois et Marceau (2005)<sup>1</sup>, l'épanouissement de l'évaluation de programme passe effectivement par une harmonisation des théories et des pratiques ainsi que par leur interrelation. Or, ce n'est pas ce que les recherches actuelles dans le domaine tendent à démontrer. À titre d'exemple, les études réalisées par Christie (2003)<sup>2</sup> mettent en évidence le fait que peu d'évaluateurs ont recours aux modèles d'évaluation de programme pour encadrer leur pratique et que, lorsqu'ils y ont recours, ils effectuent souvent des ajustements à tel point qu'ils les dénaturent.

Finalement, que l'on pense au jugement sévère que les utilisateurs (clients) de l'évaluation de programme portent sur la qualité des résultats qu'elle génère ou que l'on envisage la perspective plus académique concernant le statut de l'évaluation de programme, il n'en demeure pas moins que nous devons nous

1. Dubois, N., & Marceau, R. (2005). Un état des lieux théoriques de l'évaluation : une discipline à la remorque d'une révolution scientifique qui n'en finit pas. *La Revue canadienne d'évaluation de programme*, 20(1), 1-36.
2. Christie, C. (2003). What Guides Evaluation? A Study of How Evaluation Practice Maps onto Evaluation Theory. *New Direction for Evaluation*, 97, 7-36.

questionner sur la pertinence de l'appareillage théorique dont elle dispose et de l'encadrement dont elle bénéficie pour, d'une part, générer des jugements pertinents et argumentés qui appuieront des prises de décisions et, d'autre part, connaître un développement légitime.

Il est à souligner que l'application de l'évaluation de programme au secteur de l'éducation ne pourra que bénéficier des éventuelles percées en évaluation de programme ; cette perspective est d'autant plus importante que ce secteur y a de plus en plus recours, tant pour encadrer ses activités que pour appuyer les prises de décisions.

Il est évident que nous n'avons pas la prétention de penser que les articles qui composent le présent numéro vont fournir une réponse à l'ensemble des préoccupations qui viennent d'être soulevées. Tout au plus, ils font état de la contribution de certains auteurs à ce questionnement et, faut-il l'admettre, ils susciteront probablement plus de questions qu'ils ne fourniront de solutions. Mais nous aurons gagné notre pari, dans le sens d'une participation au développement de cette activité, si la démarche s'avère l'élément déclencheur de nombreuses autres réflexions et recherches futures.

Deux groupes d'articles semblent clairement émerger tant par leur façon d'aborder la présente thématique que par celle de la traiter. Ainsi, le premier de ces groupes s'inscrit dans une perspective de compréhension de la pratique évaluative. En effet, pour Figari et Tourmen, pour Hurteau, Lachapelle et Houle ainsi que pour Arens, le développement de l'évaluation de programme, et la solution des remises en question auxquelles elle est confrontée, passent par une compréhension en profondeur de l'acte même d'évaluer, ce qui inclut le raisonnement sous-jacent. C'est avec ce groupe d'auteurs que nous allons amorcer la présentation de ce numéro spécial. Le second groupe d'auteurs, quant à lui, souhaite enrichir le corpus théorique de la discipline en proposant divers modèles d'évaluation dans un but d'améliorer et de supporter la pratique de l'évaluation. Nous retrouvons dans ce groupe les articles de Bousselle, Champagne et Contandriopoulos, de Bélanger et de Pépin. Chacune de ces contributions sera maintenant développée.

Dans leur article, Figari et Tourmen proposent de distinguer les éléments invariants que nous retrouvons dans l'acte d'évaluer, et cela, peu importe le contexte d'application. Les auteurs font la démonstration que les pratiques de l'évaluation sont quasi identiques et que parfois seules les dénominations des éléments invariants « varient ». Ils se réfèrent à cette représentation au moyen de la « référentialisation ». Pour leur part, les articles de Hurteau, Lachapelle et Houle ainsi que de Arens offrent des représentations complémentaires de la

pratique évaluative. Le premier suggère une modélisation du processus logique sous-tendant toute démarche évaluative – qui a des similitudes avec la «référentialisation», alors que le second offre une représentation du raisonnement évaluatif et de l’argumentaire sous-tendant ce processus. Il est à la fois intéressant et étonnant de constater que ces trois réflexions, développées dans des contextes complètement autonomes, arrivent à un tel degré de similitudes et de complémentarité.

Tel que mentionné précédemment, le second groupe d’articles est plus centré sur le développement de modèles. Plus spécifiquement, l’article de Brousselle, Champagne et Contandriopoulos fait état des difficultés observées lors de la transposition des nouvelles connaissances dans les pratiques évaluatives; ces auteurs offrent une solution en proposant un modèle théorique qui permet d’améliorer et de supporter la pratique de l’évaluation. Bélanger s’inscrit dans cette perspective et aborde le problème en remettant en question la contribution de la théorie à sa solution. S’inspirant de l’analyse organisationnelle et de la sociologie de la traduction, il propose un cadre conceptuel permettant d’expliquer les écarts entre le programme planifié et celui qui est souvent implanté. À l’aide d’applications réelles, il nous fait la démonstration que l’utilisation de la théorie peut effectivement s’avérer utile à l’évaluateur. Finalement, l’article de Pépin propose un modèle permettant de concilier l’évaluation de programme et l’environnement dans lequel elle évolue – incluant l’être humain. Cet article s’illustre surtout par la prise en compte de l’être humain lors la mise en œuvre d’un programme. Ces assises théoriques proviennent du modèle de l’occupation humaine et de celui des dimensions d’un programme. L’auteure présente des exemples concrets d’évaluation de programme permettant de démontrer l’efficacité de ce modèle «conciliateur».

Ainsi, alors que les auteurs du premier groupe adoptent une position à l’effet que l’amélioration de la pratique évaluative passe par une compréhension de cet acte, afin de le conceptualiser et ainsi de l’améliorer, les auteurs du second groupe tentent de donner un second souffle à la pratique évaluative en démontrant comment certaines considérations théoriques peuvent soutenir adéquatement la pratique. Dans tous les cas, les auteurs ont déployé des efforts afin de fournir un cadre conceptuel à l’évaluation de programme, qui trouve un profond ancrage dans la pratique. Il est concevable que ces efforts d’harmonisation pourront contribuer à consolider le dialogue entre la théorie et la pratique et, éventuellement, permettre à l’évaluation de programme d’accéder au statut de discipline.

***Sylvain Houle***

*rédacteur invité*